

RAPPORT DE GESTION 2020



SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET SECOURS
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

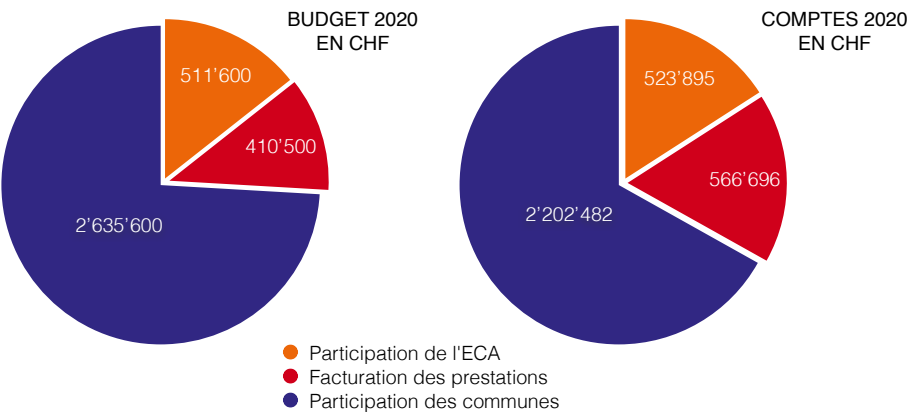
sdisnv.ch

QUELQUES CHIFFRES

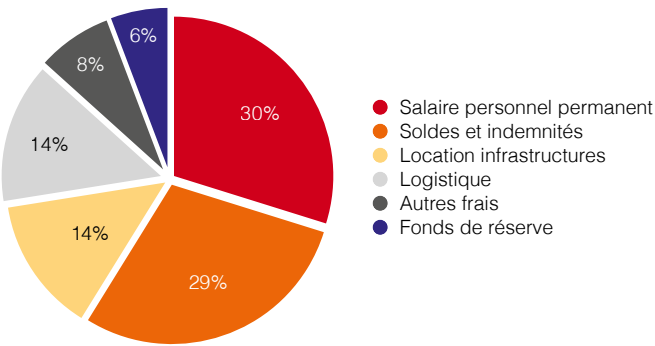
11.5 CENTIMES PAR JOUR ET PAR HABITANT
CÔÛT MOYEN DU SDIS SUPPORTÉ PAR LES COMMUNES

16% D'ÉCONOMIE DANS LES COMPTES POUR LA
PARTICIPATION DES COMMUNES PAR RAPPORT AU BUDGET

RÉPARTITION DES RECETTES



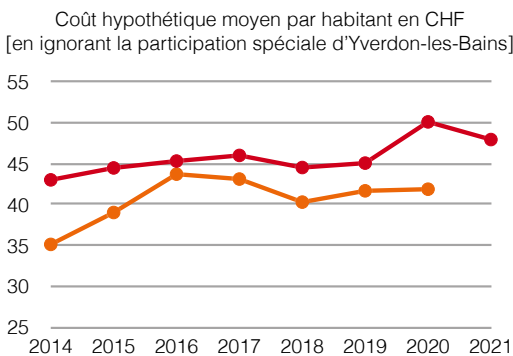
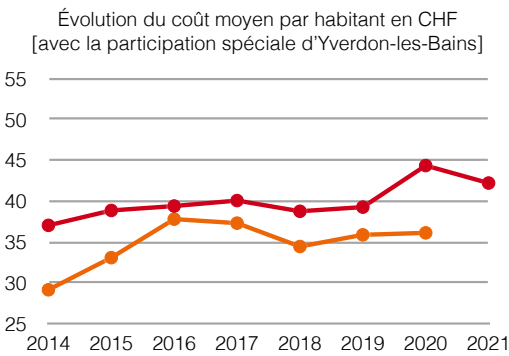
RÉPARTITION DES CHARGES



5'259 CHF DE SOLDE MOYENNE
D'UN MEMBRE DU DPS

851 CHF DE SOLDE MOYENNE
D'UN MEMBRE DU DAP

CÔÛT PAR HABITANT



8. FINANCES, RAPPORT DE GESTION

8.1 FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

En tant qu'association de communes, le SDIS NV tient une comptabilité indépendante, soumise aux règles de la comptabilité communale¹. En ce sens, le SDIS ne peut lever des impôts et ses ressources sont ainsi limitées aux prestations facturées, à la participation financière de l'ECA et à la contribution des communes membres du SDIS NV.

Le budget, proposé par le Comité de direction (Codir) par le biais d'un préavis au Conseil intercommunal, doit être adopté par ce dernier au plus tard trois mois avant le début de l'exercice. Le Codir présente le budget en premier lieu à la Commission de gestion (Coge), qui établit son propre rapport à l'attention du Conseil intercommunal. Il convient de préciser que, depuis 2013, seul un budget de fonctionnement existe, puisqu'aucun crédit d'investissement n'est en cours pour le SDIS NV.

La ville d'Yverdon-les-Bains a le mandat de gestion financière du SDIS NV en ce sens qu'elle procède aux écritures comptables et gère administrativement les comptes. La gestion des achats répond donc aux critères établis par la ville d'Yverdon-les-Bains à l'attention de ses services. Les factures sont toutes signées par le secrétariat du SDIS, le Commandant et finalement la Présidente du Codir. Les achats de plus de CHF 5'000 font l'objet d'une validation préliminaire par la Présidente du Codir.

Les comptes sont en premier lieu examinés par la Coge, sur la base de tous les documents nécessaires fournis par le Codir. Le Codir établit également un rapport de gestion, comprenant les explications relatives aux comptes, examiné par la Coge. Les comptes et le rapport de gestion sont approuvés par le Conseil intercommunal sur préavis de la Coge et du Codir.

8.2 ANALYSE GLOBALE DES COMPTES

Les dépenses présentent une économie globale de CHF 264'627 par rapport au budget, combinée à des revenus supérieurs à ceux budgétés (+ CHF 168'491 soit +18.3%, comparés à +14.3% en 2019 et +31.6% en 2018), ce qui a pour conséquence une économie historique de CHF 433'118 (16%) sur la facture aux communes membres de l'Association.

Cette situation particulière est due à la pandémie COVID-19 qui a frappé le monde, et le SDIS, de plein fouet en 2020. Dès le 12 mars, des mesures exceptionnelles et sans précédent ont été prises au sein du SDIS afin de juguler cette crise. Ainsi, si l'analyse globale des comptes par rapport au budget est effectuée comme à l'accoutumée, la comparaison des charges et recettes avec les années précédentes doit être faite avec un certain recul et se révèle peu pertinente. Une section particulière (8.7) est présentée afin de résumer les impacts de la COVID-19 sur les finances du SDIS.

supplémentaire dans le cadre de l'extension de caserne G1 Yverdon-les-Bains (ci-après extension G1) et de la crise sanitaire ainsi qu'au lancement de la révision du site Internet. Le second dépassement est expliqué par divers travaux de réparations imprévisibles, dont la seconde partie du paiement de la réfection de la tour de la caserne G1 et divers aménagements dans le cadre de l'extension G1. Le dernier est dû aux honoraires d'avocats, notamment dans le litige avec la commune de Grandevent. Ces dépassements font l'objet d'une analyse particulière à la section suivante.

Plusieurs économies substantielles ont pu être réalisées, notamment sur les positions *301300 soldes* (CHF 185'784), *309100 frais de formation* (CHF 15'558), *315500 entretien véhicules et matériel* (CHF 10'227), *316100 loyers et locations* (CHF 101'708) et *318900 prestations diverses de tiers* (CHF 11'789).

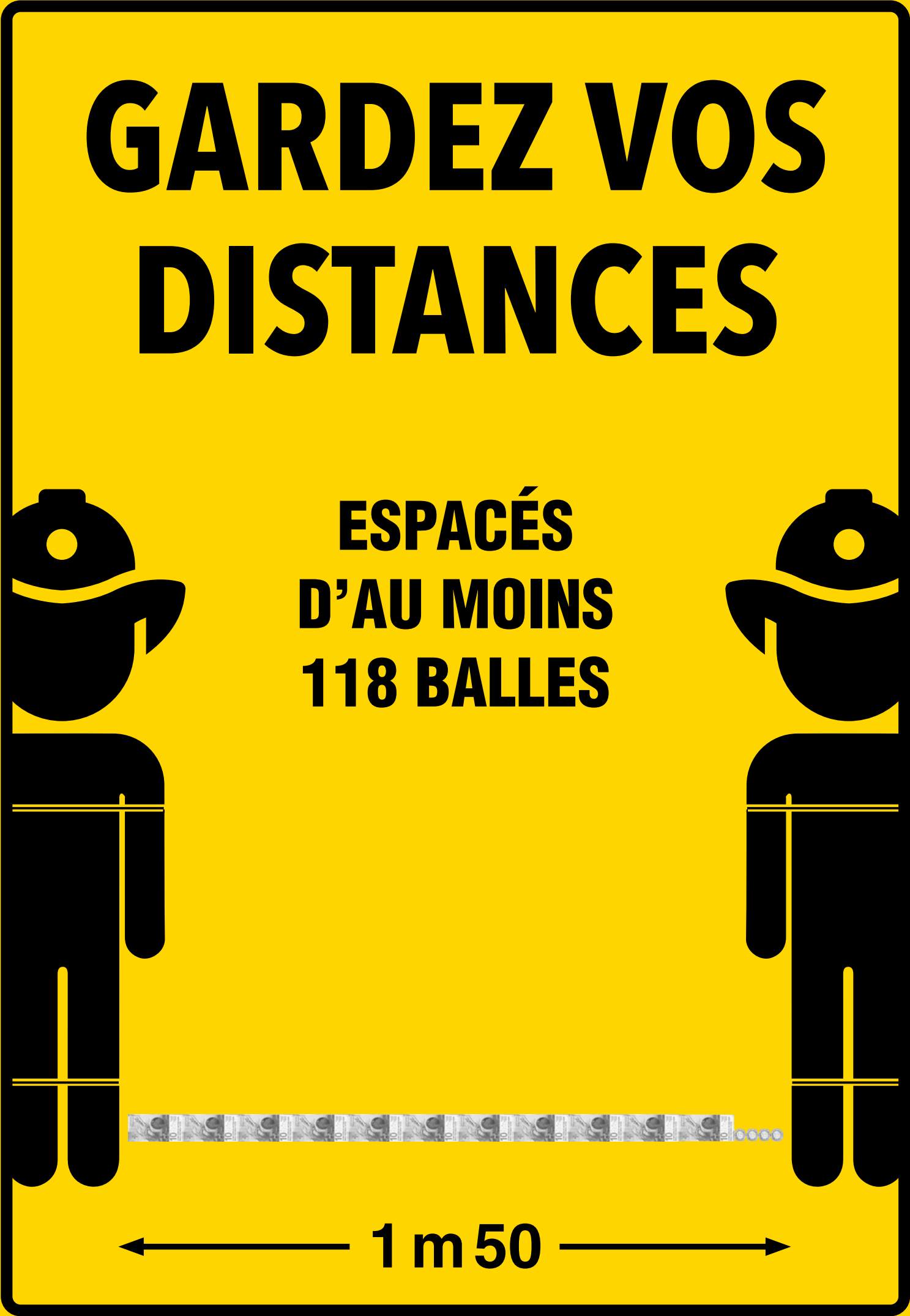
Concernant les revenus, outre la facturation de services à des tiers (+ CHF 137'151), les positions *435900 ventes et prestations diverses* et *465100 participation financière ECA* présentent des excédents de revenus de respectivement CHF 18'048 et CHF 12'295.

Trois positions accusent un dépassement de budget de plus de CHF 10'000, à savoir les positions *311100 achats de mobilier, de machines et de logiciels*, *314100 charges d'entretien des bâtiments et 318500 honoraires, frais d'expertises et cachets*. Le premier dépassement est principalement dû à l'acquisition de mobilier

¹ Art 125 LC et Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), RSV 175.31.1.

No	Position budgétaire	Budget [CHF]		Comptes [CHF]		Écart	%
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
300100	Rétributions des autorités	17'500		18'135		-635	-4%
301200	Salaires personnel occasionnel	5'500		0		5'500	100%
301300	Soldes	716'550		530'766		185'784	26%
303000	AVS-AI-APG-AC	61'000		53'560		7'440	12%
305000	Assurances accidents personnel	1'400		1'466		-66	-5%
306000	Indemnisation et remboursement de frais	308'200		302'063		6'137	2%
309100	Frais de formation	111'000		95'442		15'558	14%
309900	Frais divers du personnel	49'000		53'511		-4'511	-9%
310900	Frais administratifs divers	30'500		31'078		-578	-2%
311100	Achats de mobilier, de machines et de logiciels	76'250		101'707		-25'457	-33%
311400	Achats de matériel et machines	70'500		73'190		-2'690	-4%
311500	Achats de véhicules	7'000		5'690		1'310	19%
311600	Achats habits et équipements	22'000		22'662		-662	-3%
312300	Électricité	28'400		22'603		5'797	20%
312400	Achats et consommation de combustible	33'000		36'697		-3'697	-11%
313300	Achats de produits de nettoyage et désinfection	9'000		12'811		-3'811	-42%
313700	Appareils et matériels destinés à la revente	2'000		2'827		-827	-41%
314100	Charges d'entretien des bâtiments	87'000		118'228		-31'228	-36%
315500	Entretien véhicules et matériel	74'000		63'773		10'227	14%
315600	Entretien d'équipement et de matériel spécialisés	3'000		1'581		1'419	47%
316100	Loyers et locations	551'300		449'592		101'708	18%
317000	Frais de réceptions et de manifestations	8'000		7'886		114	1%
318100	Frais de ports	8'000		3'474		4'526	57%
318200	Frais de téléphones et radios	12'300		8'507		3'793	31%
318300	Frais comptes bancaires et postaux	100		89		11	11%
318500	Honoraires, frais d'expertises et cachets	5'000		27'717		-22'717	-454%
318600	Assurances	27'700		21'755		5'945	21%
318900	Prestations diverses de tiers	39'000		27'211		11'789	30%
330100	Perte sur débiteurs	3'000		1'983		1'017	34%
352100	Participation aux charges d'Yverdon-les-Bains	1'000'500		1'007'069		-6'569	-1%
381400	Attributions au fonds de réserve	190'000		190'000		0	0%
422100	Intérêts compte postal		0		26	26	0%
427100	Produits des locations		59'300		57'924	-1'376	-2%
431900	Encaissement frais de rappels		0		50	50	0%
435600	Facturation de services à des tiers		350'000		487'151	137'151	39%
435900	Ventes et prestations diverses		1'200		19'248	18'048	1'504%
436200	Encaissement frais de poursuite		0		614	614	0%
436201	Récupération ADB		0		1'683	1'683	0%
452100	Participations des communes		2'635'600		2'202'482	-433'118	-16%
465100	Participation financière ECA		511'600		523'895	12'295	2%
TOTAL		3'557'700	3'557'700	3'293'073	3'293'073	264'627	7.4%

Pour une clarté de lecture, les sommes ont été arrondies à l'unité.



8.3 EXPLICATIONS SUR LES DÉPASSEMENTS DE PLUS DE CHF 10'000

311100 achats de mobilier, de machines et de logiciels

Le dépassement de CHF 25'457 (33%) est principalement dû à trois éléments distincts :

- Dans le cadre de l'équipement de l'extension G1, il a fallu acquérir du rayonnage à palettes et du rayonnage lourd supplémentaire, non-initialement planifié (environ CHF 16K).
- En anticipation aux éventuelles mesures liées à la crise COVID-19, huit lits (environ CHF 5.5K) ont été acquis pour équiper la caserne G1. Si ces lits n'ont pas servi pour faire dormir du personnel sapeur-pompier, certains ont été utilisés pour aménager l'appartement actuellement loué au Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSU-nvb).
- Le site Internet a commencé à montrer des faiblesses importantes durant l'année 2020 à tel point qu'il devenait impossible de faire des mises à jour sans créer d'avaries. Il a ainsi été décidé de mandater une entreprise externe fin 2020 afin de refaire entièrement le site, projet actuellement en cours.

Il convient de préciser que l'acquisition de chaises et tables pour l'extension G1 a été combinée au remplacement budgété des chaises de la caserne G1 et à celui, non-budgété, des chaises de la caserne C1 afin de bénéficier d'un rabais de volume intéressant.

314100 charges d'entretien des bâtiments

Cette position accuse un dépassement important de 36% (CHF 31'228) qui peut être expliqué par divers éléments :

- Le solde du paiement de la réparation du toit de la tour à tuyaux de la caserne G1, dont la première partie avait été imputée sur les comptes 2019.
- Un dépassement des sous-positions pour réparations et imprévus dû à différents éléments, comme la nécessité d'installer une climatisation dans le local informatique.
- Divers aménagements particuliers qui n'ont pas été pris en charge dans le cadre de la construction de l'extension G1 (couverture stock 2, sonorisation, serrures anti-panique) mais nécessaires à l'exploitation de cette dernière.

Ces dépassements ont pu être partiellement compensés par des charges d'entretien inférieures aux montants initialement budgétés, notamment en raison du retard de livraison de l'extension G1.

318500 honoraires, frais d'expertise et cachets

Divers litiges ont occupé le SDIS durant l'année, générant ce dépassement dont la valeur relative de 454% (CHF 22'717) s'explique aussi par le faible montant (CHF 5'000) habituellement consacré à cette position. Concernant le contentieux avec la commune de Grandevent, celui-ci s'est terminé en 2020 avec le jugement du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois du 17 novembre rejetant la demande du SDIS NV et mettant à sa charge les frais judiciaires. Le Codir a décidé de ne pas faire appel de cette décision, clôturant ainsi définitivement ce dossier.

8.4 EXPLICATIONS SUR LES AUTRES POSITIONS DÉPASSANT LE BUDGET ALLOUÉ²

312400 achats et consommation de combustible

Cette position accuse un dépassement de CHF 3'697 soit 11%. Comme indiqué lors de l'élaboration du budget 2020, le montant exact était difficilement prévisible en raison d'un changement de facturation de la part du service des énergies et de l'élaboration d'une convention dont le prix au kWh était encore inconnu, en particulier pour l'extension G1.

Ainsi, malgré le fait d'une prévision budgétaire sur 10 mois de chauffage et d'une utilisation réelle de 5 mois, les frais de chauffage de l'extension G1 se révèlent bien plus élevés qu'anticipés et viennent grever ainsi cette position à eux-seuls.

Trois éléments conviennent d'être relevés, à savoir :

- Les efforts constants pour maintenir les frais de chauffage au plus bas, avec l'installation de vannes thermostatiques pilotées à distance et programmées de manière à optimiser le chauffage et le maintien des portes fermées. En ce sens, un temps d'adaptation dans l'exploitation de l'extension G1 sera nécessaire.
- Les frais de chauffage concernent l'entièreté des bâtiments dont une partie est refacturée à PNV pour ses locaux loués. Cette proportion atteint 27% pour l'extension G1 et vient donc compenser par une recette sous la position 427100 produits des locations. Cette recette n'a toutefois pas pu être entière-

ment comptabilisée en 2020 du fait que le montant exact des frais de chauffage n'était pas disponible au moment de l'établissement de la facture.

- La convention en cours de signature avec Y-CAD convient d'un montant de location du local CAD qui vient en recette dans cette même position 427100.

L'estimation initiale d'environ CHF 10K de frais de chauffage annuels pour l'extension G1 rate largement sa cible et se situe plutôt autour des CHF 25K. Il faudra donc s'attendre à un dépassement substantiel en 2021, en particulier au regard du fait qu'une baisse de cette position était anticipée.

313300 achats de produits de nettoyage et désinfection

La somme de CHF 3'811 représente un dépassement de 42% de cette position budgétaire, habituellement modeste. Ce dépassement est exclusivement dû aux dépenses directement liées à la situation sanitaire (CHF 6'379), soit en distributeurs et produits de désinfection, solutions hydro-alcooliques, gants et masques, partiellement compensées par des économies réalisées dans d'autres éléments. Il convient aussi de préciser qu'au début de la crise, l'ECA a gracieusement et immédiatement fourni des masques type IIR et FFP2 ainsi que des moyens de désinfection des véhicules et des personnes pour l'intervention, ce qui a permis d'atténuer les coûts à charge du SDIS.

8.5 EXPLICATIONS SUR LES POSITIONS AYANT GÉNÉRÉ UNE ÉCONOMIE³

301200 salaires personnel occasionnel

Aucun engagement de personnel occasionnel n'a été réalisé en 2020 en raison de la crise sanitaire et du fait que l'annonce pour la traditionnelle place pour étudiant pour des travaux de nettoyage et maintenance durant l'été n'a généré aucune postulation. Au vu de ce manque d'intérêt, cette place sera abandonnée à l'avenir.

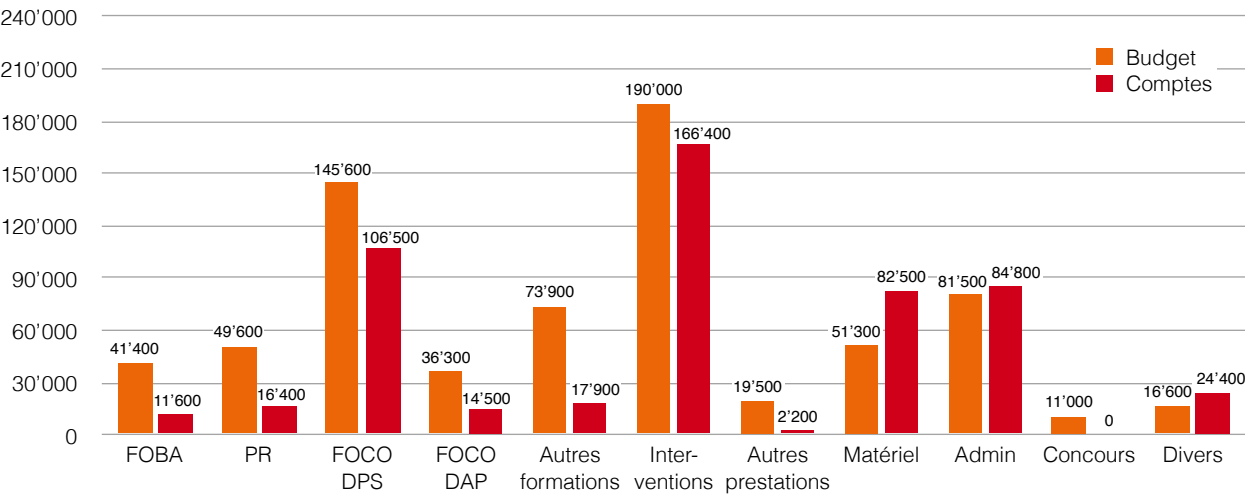
301300 soldes

En raison de la crise sanitaire, l'État-major a décidé dès le 12 mars de supprimer une partie du programme de formation. Celui-ci s'est réduit à son strict minimum

jusqu'à début juin. Quelques formations ont alors repris jusqu'au mois de septembre, moment à partir duquel le programme s'est à nouveau réduit à son strict minimum. Ainsi, ce ne sont pas moins de 238 exercices qui ont été supprimés durant l'année 2020, avec une diminution des heures de formation de 55% par rapport à 2019. Ceci explique la forte économie de CHF 185'784 (26%) réalisée sur les soldes.

Les graphiques suivants reflètent bien cet état de fait. La formation de base (FOBA), protection respiratoire (PR), les formations continues (FOCO) DPS et DAP ainsi que les autres formations de conducteurs ou de spécialistes (autres formations), présentent toutes des comptes bien en-dessous du budget (jusqu'à 76% de réduction).

COMPARAISON BUDGET-COMPTES DES MONTANTS DES SOLDES



² Seuls les dépassements de plus de CHF 2'000 et de 10% de la position budgétaire concernée sont adressés.

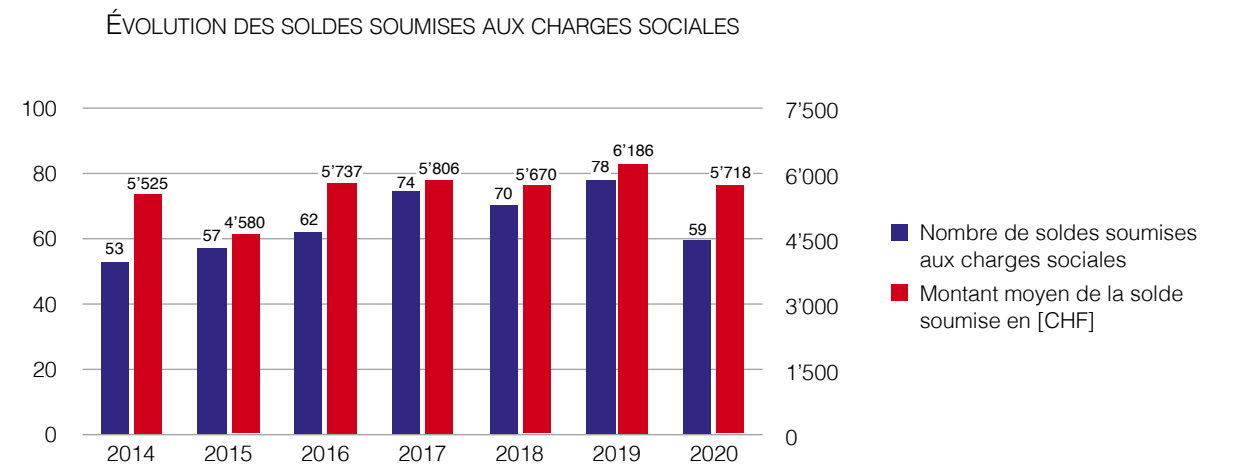
³ Seules les économies de plus de CHF 2'000 et de 10% ou de plus de CHF 10'000 de la position budgétaire concernée sont abordées.

En ce qui concerne les soldes pour intervention, celles-ci se situent environ CHF 24'000 sous le budget, reflet direct du nombre d'heures d'intervention largement inférieur à celui des années précédentes, du fait de l'absence d'évènements multiples majeurs. La position « autres prestations » reflète l'absence quasi-complète d'utilisations particulières de sapeurs-pompiers. Finalement, les heures « matériel » et « administratives » ont quant à elles, été maintenues pour garantir la marche du service. Au niveau du matériel, la réduction des heures de maintenance, induite par l'activité réduite de formation, n'a pas permis de compenser les heures supplémentaires liées à la désinfection des locaux, en particulier de la caserne G1.

303000 AVS-AI-APG-AC

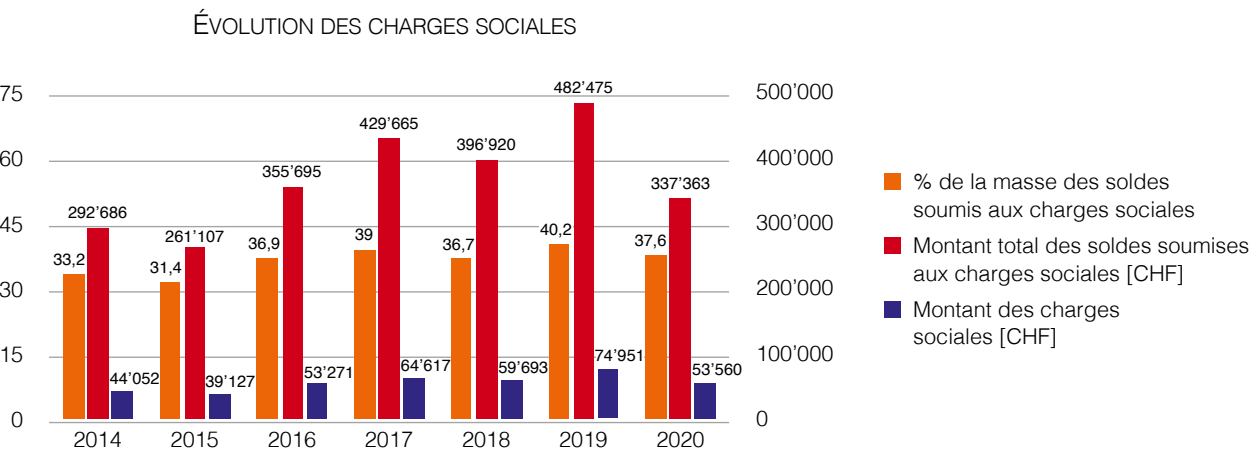
Si un dépassement important était attendu en 2020 sur cette position, la réduction de la masse des soldes engendre cette année une réduction des charges sociales. Ainsi, c'est une économie de 12%, soit CHF 7'440, qui est réalisée.

Malgré la diminution, les charges sociales⁴ font l'objet d'une analyse particulière depuis 2016. Non seulement la solde moyenne soumise à charges sociales a diminué d'environ 8%, mais le nombre de soldes soumises aux charges sociales a aussi diminué de 24%, comme indiqué dans le graphique suivant⁵ :



Ainsi, la masse de soldes soumises à charges sociales a fortement diminué (30%) par rapport à 2019 (voir tableau ci-après). Il convient toutefois de noter que la portion de la masse des soldes soumises aux charges

sociales ne subit qu'une légère diminution, *i.e.* que la charge de travail reposant sur les personnes les plus sollicitées n'a que peu diminué.



⁴ Pour rappel, le sapeur est soumis aux charges sociales lorsque sa solde, au sens de l'administration cantonale des impôts ACI (ne correspond pas au terme solde utilisé par le SDIS) dépasse CHF 5'000.

⁵ Tableau corrigé : une erreur s'était glissée dans le tableau de l'année dernière, la solde moyenne soumise aux charges sociales pour 2019 était indiquée à CHF 6'224 alors qu'elle était de CHF 6'186.

Comme déjà signalé dans les rapports des années précédentes, le montant total des charges sociales ne peut être déterminé qu'une fois les comptes bouclés, l'outil de gestion à disposition ne pouvant fournir la moindre projection. Il est attendu que les montants des charges sociales reviennent au niveau de 2019, voire plus haut, une fois la reprise complète des activités du SDIS. Au vu de la situation actuelle, et du montant largement revu à la hausse (CHF 71K) dans le budget 2021, aucun dépassement n'est prévisible en 2021.

309100 frais de formation

Si le programme de formation a été largement supprimé depuis la mi-mars, il en a été de même au niveau des cours ECA, fédéraux et autres cours et formations externes. À titre d'exemple, l'ECA a supprimé 146 cours représentant plus de 3'000 participants durant la première vague et a pu en reconduire 63 à partir d'août.

Au niveau du SDIS, ce sont ainsi 24 jours de cours ECA qui ont été supprimés pour 2020, additionnés d'une douzaine de jours de cours fédéraux, contribuant à une économie d'environ CHF 8'000.

En outre, aucune des autres formations budgétées (Mâcon, FDIC, Weber Rescue Day) n'a pu être réalisée. Concernant la participation à Interschutz, si cet événement a été annulé, le SDIS s'est engagé dès mars à obtenir le remboursement des frais de déplacement et de logement (environ CHF 5'000). Le dossier a récemment été transmis à la juriste du SDIS pour explorer les voies juridiques à disposition.

312300 électricité

L'économie de 20% (CHF 5'797) dans cette position budgétaire vient du retard de livraison de l'extension G1, ainsi que de son utilisation restreinte en raison de la période COVID-19 et du fait qu'elle ne soit pas encore entièrement aménagée.

Au niveau de la politique d'économie d'énergie mise en place dès 2015, il sied de préciser qu'un plateau a été atteint au niveau de la caserne G1, avec peu d'effets visibles. En effet, si des mesures efficaces ont été mises en œuvre (remplacement par éclairage LED, détecteurs de mouvement, etc.), elles sont contrecarrées par d'autres phénomènes comme l'augmentation massive du nombre de consommateurs (tablettes, radios, charge des véhicules d'intervention, écrans d'alarme) et la consommation de la nouvelle chaufferie du service des énergies. Concernant cette dernière, estimée à environ 5% de la consommation totale de la caserne G1, elle fait l'objet d'une déduction au niveau de la facture de chauffage.

315500 entretien véhicules et matériel

Plusieurs facteurs expliquent l'économie de CHF 10'227 (14%) observée dans cette position :

- Une diminution importante de la consommation de carburant (25%) en raison de la faible activité de formation.
- Une baisse importante des frais d'entretien courant des véhicules et matériel, liée à la baisse des activités, mais aussi grâce à la reprise progressive de l'entretien de certains équipements par l'ECA.

Il convient de noter une dépense plus importante que budgétée concernant les réparations suite aux accidents (+120%) ainsi qu'une dépense unique concernant les plus-values du nouveau camion matériel Ydon 172 (CHF 7'542).

316100 loyers et locations

Le retard de livraison de l'extension G1 explique à lui seul la quasi totalité de l'économie de CHF 101'708 (18%) réalisée dans cette position. Non seulement le budget prévoyait une location sur 10 mois – *in fine* sur 5 mois – mais en outre, le taux hypothécaire de référence ayant baissé depuis l'élaboration du budget, le loyer a pu être revu à la baisse d'environ 20%. Il convient de mentionner que le local de Sports 5 a dû être loué jusqu'au mois d'octobre au lieu d'avril en raison du retard de livraison de l'extension G1.

318100 frais de ports

Une économie substantielle de CHF 4'526 (57%) a pu être réalisée au niveau des frais de port, notamment en raison de l'absence de recrutement en 2020. La communication électronique est aujourd'hui devenue un standard en ce qui concerne la communication interne.

318200 frais de téléphones et radios

L'absence d'entretien des téléphones, radios, antennes et mobiles et la diminution du nombre de sms envoyés constituent les facteurs engendrant une économie de CHF 3'793 (31%) dans cette position.

318600 assurances

L'économie de 21% (CHF 5'945) est due à l'absence d'assurance immobilière pour l'extension G1 – celle-ci ayant été couverte durant toute l'année 2020 par l'assurance chantier – et une diminution de la prime pour l'assurance flotte véhicules. À noter qu'une nouvelle assurance a été conclue en 2020, à savoir une assurance IT pour les défibrillateurs externes installés dans les quatre casernes DPS en libre-accès.

318900 prestations diverses de tiers

Cette position budgétaire enregistre une économie de 30% (CHF 11'789) due au fait que la conciergerie de l'extension G1 n'a pas encore été activée en raison du retard de livraison et de la situation COVID-19. En outre, la faible restitution pour interventions pionnier à l'ECA en raison du nombre très limité d'interventions de ce genre en 2020 contribue aussi à cette économie.



8.6 REVENUS

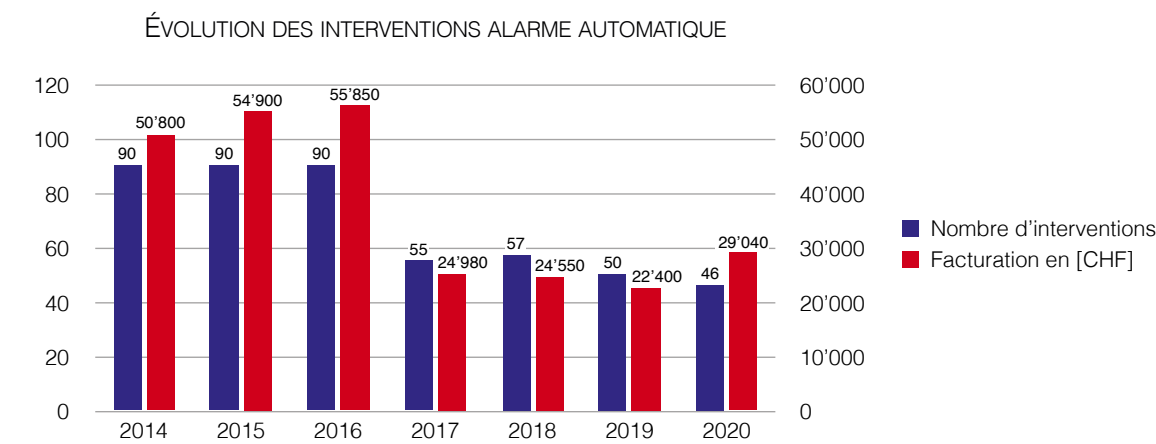
427100 produits des locations

Avec le retard de livraison de l'extension G1, un manque important de recettes dans cette position était attendu. Ainsi, la location à PNV n'a pu démarrer qu'en août 2020, avec un loyer revu à la baisse comme indiqué dans la position 316100. Ceci a toutefois été largement compensé par une nouvelle location des anciens locaux PNV ainsi que l'appartement de la caserne G1 au CSU-nvb, à titre provisoire pour deux ans. Ainsi, la position est presque équilibrée, avec un léger manque de CHF 1'376 (2%).

435600 facturation de services à des tiers

Un excédent de CHF 137'151 (39%) a été réalisé sur cette position, résultat direct du nombre d'interventions, même si les heures (5'860, en diminution de 26% par rapport à 2019) sont revenues à un taux plus raisonnable, en l'absence d'évènements majeurs conséquents. Il convient aussi de mentionner⁶ que 92.4% des heures d'intervention font l'objet de recettes, dont une proportion importante (35.7%) prises en charge par la DGE.

Concernant les alarmes automatiques, sujet traité en détail depuis le rapport 2017 suite à l'application systématique de la procédure de levée de doute, la situation est relativement stable par rapport à celle de l'année dernière, comme le révèle le tableau ci-après :



Si la tarification des alarmes automatiques a été révisée courant 2020, avec l'approbation du nouveau règlement sur la facturation des prestations, passant le tarif à CHF 1'000 dès la première, les alarmes automatiques n'ont pas fait l'objet de facturation durant les mois de mars à avril en raison de la situation COVID-19. Ce sont ainsi 8 alarmes automatiques qui ont été prises en charge par l'ECA à raison d'un montant forfaitaire de CHF 280 couvrant les frais du SDIS. Depuis lors, les alarmes automatiques sont facturées à CHF 1'000.

La participation du personnel permanent comme chefs de classe, formateurs ou encore responsables matériel aux cours cantonaux a permis d'encaisser un montant d'environ CHF 3'000 de la part de l'ECA.

Finalement, la question de l'éventuel assujettissement du SDIS à la TVA a été vérifiée sur la base des chiffres 2020 et du catalogue des prestations soumises à la TVA produit par l'ECA en date du 23.06.2017. Le montant total du chiffre d'affaires obtenu à partir de prestations imposables reste largement inférieur à CHF 100'000, dès lors le SDIS n'est toujours pas assujetti à la TVA.

435900 ventes et prestations diverses

Cette recette extraordinaire, dépassant de CHF 18'048 (1'504%) le montant budgété, vient uniquement du remboursement du matériel et de la main d'œuvre imputés en 2019 suite aux dégâts occasionnés par la foudre sur l'installation radio de la caserne G1. La vente d'objets de merchandising a été négligeable en 2020.

465100 participation financière ECA

L'excédent de CHF 12'295 (2%) réalisé est expliqué par le décompte annuel de la participation financière de l'ECA (CHF 481'995).

En raison de l'annulation de nombreux cours cantonaux, la participation financière de l'ECA y relative a été moins importante que les années précédentes, mais au plus juste par rapport au budget (CHF 38'300 au lieu des CHF 36'600 budgétés).

⁶ Source : Rapport administratif des commandants, ECA, 11.01.2021

8.7 IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

L'arrivée imprévue de la pandémie COVID-19 dès la mi-mars a porté une influence considérable, historique et sans précédent non seulement sur la marche du service, mais aussi sur les finances du SDIS. Contrairement à une entreprise avec salariés, la baisse des activités du SDIS se traduit directement en économie de soldes. Si certaines charges fixes sont inchangées, d'autres sont aussi directement liées au taux d'activité (consom-

mation de carburant par exemple) et engendrent des économies importantes durant la crise.

Sans arriver à chiffrer avec une précision arithmétique l'influence de la COVID-19 sur les finances du SDIS, il est possible de dégager quelques grands axes et fournir une indication des dépenses et économies supplémentaires.

Objet	Position budgétaire	Dépense ⁷	Économie ⁸
Heures de désinfection (~600)	301300	CHF 15'000	
Annulation d'exercices	301300		CHF 180'000
Annulation de cours cantonaux et fédéraux	309100		CHF 8'000
Annulation d'autres cours externes	309100		CHF 7'000
Annulation d'utilisations particulières de sapeurs-pompiers	301300		CHF 17'000
Annulation des concours	301300		CHF 11'000
Achat de produits de désinfection et de protection	313300	CHF 6'000	
Achat de carburant	315500		CHF 8'000
TOTAL		CHF 21'000	CHF 231'000

Ainsi, la crise sanitaire aura eu comme influence générale une économie grossièrement estimée à CHF 210'000. Certains dépassements importants des

années précédentes, comme les soldes, constituent en 2020 des économies sans précédent.

8.8 RÉPARTITION DES COÛTS PAR COMMUNE

La clé de répartition des coûts entre les communes se calcule à raison de 90% au prorata du nombre d'habitants (base : 31.12.2018, source : Canton de Vaud) et de 10% au prorata de la valeur du patrimoine immobilier (base 07.06.2019, source : ECA). Pour les membres de l'Association, la ville d'Yverdon-les-Bains contribue en sus à raison de CHF 10 par habitant.

Le tableau en page suivante présente le coût par habitant pour chaque commune membre. Toutes les valeurs sont mentionnées en CHF. Ce coût s'étend de CHF 35.66 à 40.72 (45.53 pour la ville d'Yverdon-les-Bains du fait de la contribution spéciale de CHF 10 par habitant). La valeur se situe donc largement en-dessous des montants budgétés (CHF 43.79 à 50.00 par habitant, soit environ 19% d'économie).

Une demande d'acompte comptant pour 75% du budget a été faite aux communes membres en date du

12.10.2020. Le complément pour le bouclage des comptes a été facturé en date du 26.01.2021. Les factures ont été arrondies à CHF 0.05, et l'arrondi final s'est fait sur la facture de la ville d'Yverdon-les-Bains.

Si l'année 2020 affichait un budget largement supérieur à celui des années précédentes (CHF 44.32 par habitant en moyenne) en raison de la location nouvelle de l'extension G1, la pandémie mondiale aura au moins eu le mérite de lisser cette courbe et d'afficher des comptes à CHF 36.09 en moyenne, quasiment identiques à ceux de 2019 (CHF 35.85).

Ainsi depuis les trois dernières années, les coûts d'exploitation du SDIS à charge des communes est stable à ±3% autour des CHF 35.50 par habitant.

⁷ Somme supplémentaire dépensée par rapport au budget

⁸ Somme économisée par rapport au budget

Commune	Montant [CHF]			Coût par habitant [CHF]	
	Budget	Comptes	Écart	Budget	Compte
Belmont-sur-Yverdon	17'153.34	13'969.75	3'183.59	44.67	36.38
Bioley-Magnoux	10'456.00	8'515.40	1'940.60	46.47	37.85
Bonvillars	23'883.46	19'450.75	4'432.71	47.29	38.52
Chamblon	24'507.44	19'958.95	4'548.49	45.22	36.82
Champagne	46'526.01	37'890.95	8'635.06	45.00	36.65
Champvent	31'120.53	25'344.65	5'775.88	45.43	37.00
Chavannes-le-Chêne	14'044.92	11'438.25	2'606.67	45.60	37.14
Chêne-Pâquier	6'410.29	5'220.55	1'189.74	45.46	37.03
Cheseaux-Noréaz	33'133.66	26'984.15	6'149.51	45.96	37.43
Concise	44'819.22	36'500.95	8'318.27	45.04	36.68
Corcelles-près-Concise	18'198.82	14'821.20	3'377.62	45.38	36.96
Cronay	17'560.51	14'301.35	3'259.16	45.61	37.15
Cuarny	11'054.23	9'002.60	2'051.63	45.49	37.05
Démoret	6'754.24	5'500.70	1'253.54	47.90	39.01
Donneloye	36'594.82	29'802.95	6'791.87	45.23	36.84
Épendes	16'350.29	13'315.75	3'034.54	45.42	36.99
Fiez	20'026.04	16'309.30	3'716.74	44.80	36.49
Fontaines-sur-Grandson	9'978.14	8'126.25	1'851.89	45.77	37.28
Giez	18'868.40	15'366.50	3'501.90	45.80	37.30
Grandson	149'754.21	121'960.35	27'793.86	44.57	36.30
Mathod	27'762.39	22'609.80	5'152.59	45.44	37.00
Molondin	10'925.22	8'897.55	2'027.67	46.49	37.86
Montagny-près-Yverdon	36'897.63	30'049.55	6'848.08	50.00	40.72
Mutrux	7'102.90	5'784.65	1'318.25	44.96	36.61
Novalles	4'637.02	3'776.40	860.62	45.91	37.39
Onnens	23'382.27	19'042.60	4'339.67	47.33	38.55
Orges	14'918.66	12'149.80	2'768.86	44.94	36.60
Pomy	35'104.13	28'588.95	6'515.18	45.01	36.65
Provence	17'811.59	14'505.80	3'305.79	47.75	38.89
Rovray	8'351.49	6'801.50	1'549.99	46.40	37.79
Suchy	26'953.28	21'950.85	5'002.43	45.00	36.65
Suscévoz	9'622.78	7'836.85	1'785.93	45.18	36.79
Treycovagnes	21'018.17	17'117.25	3'900.92	43.79	35.66
Ursins	10'386.25	8'458.60	1'927.65	45.16	36.78
Valeyres-sous-Montagny	31'042.71	25'281.30	5'761.41	43.85	35.71
Valeyres-sous-Ursins	10'427.09	8'491.85	1'935.24	44.94	36.60
Villars-Épeney	4'573.05	3'724.30	848.75	45.73	37.24
Vugelles-La Mothe	6'003.75	4'889.45	1'114.30	45.48	37.04
Yverdon-les-Bains	1'620'048.32	1'375'413.39	244'634.93	53.62	45.53
Yvonand	151'436.73	123'330.60	28'106.13	44.20	36.00
TOTAUX	2'635'600.00	2'202'482.34	433'117.66		



8.9 BILAN AU 31.12.2020

ACTIF		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
10	Disponibilités	1'908'555.28	1'906'167.34	1'758'575.88
101650	Compte postal	1'908'555.28	1'906'167.34	1'758'575.88
11	Débiteurs	340'551.39	406'831.52	343'914.64
115650	Compte collectif débiteurs	340'551.39	406'831.52	343'914.64
13	Actifs transitoires	-61.56	40'558.65	-
138650	Transferts de fonds	-51.55	-51.55	-
139650	Actifs transitoires	-10.01	40'610.20	-
TOTAL DES ACTIFS		2'249'045.11	2'353'557.51	2'102'490.52

PASSIF		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
20	Créanciers	-1'269'168.73	-1'314'060.21	-1'153'598.02
200650	Compte collectif fournisseurs	-1'268'493.28	-1'314'060.21	-1'126'354.02
200652	Sommes à restituer & rejets BVR	-675.45	-	-2'796.90
206650	c/c Commune d'Yverdon-les-Bains	-	-	-24'447.10
23	Engagements envers des propres établissements et fonds spéciaux	-41'370.35	-41'370.35	-91'370.35
234201	Provision pour débiteur douteux	-41'370.35	-41'370.35	-91'370.35
25	Passifs transitoires	-374'826.70	-624'447.62	-397'522.15
259650	Passifs transitoires	-374'826.70	-624'447.62	-397'522.15
28	Financements spéciaux	-563'679.33	-373'679.33	-460'000.00
281650	Fonds de renouvellement SDIS	-563'679.33	-373'679.33	-460'000.00
TOTAL DES PASSIFS		-2'249'045.11	-2'353'557.51	-2'102'490.52

10 Diponibilités

Il s'agit des liquidités présentes sur le compte postal du SDIS NV.

11 Débiteurs

Il s'agit des factures qui n'étaient pas encore encaissées au 31.12.2020. Il est possible de séparer les montants selon les catégories suivantes :

11 Débiteurs	Montants	%
Participation financière des communes membres	225'782.30	66.3
Factures ouvertes pour Grandevent	40'936.12	12.0
Factures d'interventions	34'138.19	10.0
Factures de locations et autres prestations	39'694.74	11.7
TOTAL	340'551.39	100

Concernant les factures échues pour interventions, il convient de noter que 2 factures sont en niveau de rap-pel 1 (après 30 jours), 1 en niveau 2 (après 60 jours), 1 en niveau 3 (menace de mise aux poursuites après 90 jours) et 1 en niveau 4.

Concernant ce dernier niveau qui consiste en la mise aux poursuites, nonobstant la créance de Grandevent, le montant total concerné est de CHF 650.

13 Actifs transitoires

La somme de CHF 61.56 concerne un retour de solde d'une recrue ayant démissionné courant 2019 et qui n'a jamais fourni ses nouvelles coordonnées bancaires, ad-ditionné de deux montants payés en trop sur des fac-tures débiteurs.

20 Créanciers

Concernant la position *200650 compte collectif fournis-seurs*, les trois quarts de la somme sont dus à la par-ticipation aux charges de la ville d'Yverdon-les-Bains (position *352100*) comprenant la masse salariale des employés permanents, les prestations de l'office infor-matique et du Service des finances et les frais de dé-placement du chef de service. Le reste concerne les factures de fin d'année qui ont été réglées entre le 01.01 et le 29.01.2021.

8.10 RÉSUMÉ

Les comptes 2020 sont bien meilleurs que prévus grâce à trois phénomènes particuliers, à savoir les économies réalisées dans le cadre de la baisse des activités suite à la pandémie mondiale, le retard de livraison de l'exten-sion de caserne G1 et les recettes supplémentaires concernant les interventions.

Ceci vient largement compenser les dépassements importants dans les achats de mobilier, machines et logiciels, les charges d'entretien des bâtiments et les honoraires et frais d'expertise.

Les décomptes finaux provisoires, dans l'attente de leur validation par le Conseil intercommunal, ont été envoyés à toutes les communes membres du SDIS en date du 26.01.2021.

La participation financière 2020 des communes est réduite de CHF 433'118 (16%), diminuant ainsi le coût moyen par habitant d'environ CHF 8.23 par rapport au budget (moyenne de CHF 36.09 par habitant dans les comptes vs. CHF 44.32 au budget).

Si les finances du SDIS sont saines et vont pouvoir po-tentiellement atténuer les dépenses supplémentaires

La position *200652 sommes à restituer & rejets BVR* est un compte de transit pour les paiements qui n'ont pas abouti. Il s'agit d'un paiement de solde d'un sapeur et d'un versement effectué par erreur sur le compte du SDIS.

23 Fonds spéciaux

La position *234201 provision pour débiteur douteux* créée en 2016, concerne les créances qui étaient en suspens de la commune de Grandevent. Le conten-tieux ayant été jugé de manière exécutoire en 2020, cette position pourra être clôturée courant 2021.

25 Passifs transitoires

La position *259650 passifs transitoires* correspond à un compte de transit pour les fournisseurs sporadiques. Le montant est généralement ramené à zéro dans les jours qui suivent l'imputation initiale. La somme correspond au versement du complément des soldes des membres du SDIS, additionnée de trois factures de fournisseurs sporadiques.

28 Financements spéciaux

Il s'agit là du fond de réserve destiné au renouvellement des véhicules et à l'entretien des bâtiments.

engendrées par les communes en raison de la crise sa-nitaire, il convient de préciser que la comparaison des comptes 2020 avec les années précédentes n'est que peu pertinente en raison de la situation exceptionnelle. Or, cette situation se poursuit, tout au moins en partie, en 2021.

Si les heures du personnel de milice sont plus faibles de manière générale en 2020, en raison de l'annula-tion d'une grande partie du programme de formation, il convient d'attirer l'attention sur les personnes les plus chargées au sein du SDIS, lesquelles n'ont pas été épargnées par la crise sanitaire. À cet effet, l'engage-ment d'un permanent supplémentaire en 2021 devrait offrir un premier allègement et le grand projet SOUPAPE va être mis en place pour atténuer l'effet d'épuisement des troupes.

Mais la question de la survie du système de milice n'en est pas moins écartée et va devoir être adressée en priorité absolue par la prochaine législature, même s'il convient de reconnaître que le problème ne s'arrête pas aux frontières du SDIS NV.

*Notre passion
à votre service!*

Rédigé par l'État-major du SDIS régional du Nord vaudois
à Yverdon-les-Bains en mars 2021

Impressum

© 2021 SDIS Nord vaudois - F5/6

Icônes : Delta-9

Imprimé par : atelier Kinkin, av. de Grandson 48, 1400 Yverdon-les-Bains

Distribution papier

Membres du Conseil intercommunal

Membres du Codir

Secrétariat du SDIS

Distribution électronique

Officiers, sous-officiers et sapeurs du SDIS

Public (via Internet)

SDIS régional du Nord vaudois
Rue de l'Arsenal 8
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 423 65 95

info@sdisnv.ch





Belmont-sur-Yverdon



Bioley-Magnoux



Bonvillars



Chamblon



Champagne



Champvent



Chavannes-le-Chêne



Chêne-Pâquier



Cheseaux-Noréaz



Concise



Corcelles-près-Concise



Cronay



Cuarny



Démoret



Donneloye



Épendes



Fiez



Fontaines-sur-Grandson



Giez



Grandson



Mathod



Molondin



Montagny-près-Yverdon



Mutrux



Novalles



Onnens



Orges



Pomy



Provence



Rovray



Suchy



Suscévaz



Treycovagnes



Ursins



Valeyres-sous-Montagny



Valeyres-sous-Ursins



Villars-Épeney



Vugelles-La Mothe



Yverdon-les-Bains



Yvonand